

Dimanche 30 octobre à 7h10 lors du contrôle d'effectif au 3^{ème} étage de la division 1, l'occupant de la cellule 342 a demandé une douche à laquelle il n'avait pas droit.

Devant le refus légitime de la surveillante et après fermeture de la porte, ce dernier a complètement dévasté la cellule (fenêtres comprises).

Il s'est ensuite armé de morceaux de verres qui jonchaient le sol, afin de menacer les collègues.

Des agents ont dû s'équiper afin de maîtriser le forcené et l'emmener au Quartier Disciplinaire.

L'UFAP salue le sang-froid et le professionnalisme dont les collègues ont fait preuve pour gérer cet individu qui avait littéralement « péter les plombs » ...



JE VOTE
et **FAIS VOTER**
du 1^{er} au 8 DÉCEMBRE 2022

UFAP
UNSa Justice

35 ans d'engagement au service du terrain

Le bureau local